

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions de fonctionnement 2020

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 et du 13 février 2020

E X P O S É

Par délibération en date du 5 janvier 2017, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du vote du budget 2020 le 13 février dernier, le Conseil Communautaire a décidé de fixer l'enveloppe de crédits dédiée aux subventions de fonctionnement des associations à 900 000 €.

Un groupe de travail composé d'élus s'est réuni pour étudier plusieurs demandes de subventions de fonctionnement déposées. Considérant les orientations budgétaires 2020 fixées lors du Conseil Communautaire du 13 février dernier, le groupe de travail vous propose d'affecter une partie des crédits comme suit :

Subventions de fonctionnement 2020 :

Thématiques / Bénéficiaires	Montant de la subvention 2020
ENFANCE / PETITE ENFANCE	
Association Enfance et Eveil « La Maison Soleil » - Derval	135 331 €
Association « Les P'tits loups » - Châteaubriant	150 €
Association « Moisdonets, Moisdonettes » – Moisdon-la-Rivière	150 €
Association « Les P'tits loulous » – Noyal-sur-Brutz	150 €
Association « L'île ô enfants » – Saint-Julien de Vouvantes	150 €
Association « Le jardin des lutins » - Erbray	150 €
Association « Les P'tites Canailles » - Rougé	150 €
Association « Les Bout'choux » - Louisfert	150 €
Association « Les mini-pousses fercéens » - Fercé	150 €
Association « Atelier éveil et bricolage » – Saint-Aubin des Châteaux	150 €
Association « Les Tchoupinous isséens » - Issé	150 €

Association « Bulle d'éveil » - Soudan	150 €
Association « Le jardin des Landes » – Saint-Vincent des Landes	150 €
ENFANCE – ACCUEIL DE LOISIRS / FAMILLES	
Association « Le Chapiteau » - Anim'A Sion	10 341 €
Association « Les Voyageurs » - Derval	30 030 €
Association « Les Potes des 7 lieux » Enfance – Derval	47 616,10 €
Association « Les Potes des 7 lieux » Jeunesse - Derval	78 500 €
Maison des adolescents de Loire-Atlantique	10 000 €
CULTURE	
Association « Musique aux Champs »	43 500 €
Cercle Celtique « La Pastourelle » - Jans	1 500 €
Batterie fanfare « La Saint-Vincent »	1 500 €
Association « Théâtre au Pays de la Mée »	2 500 €
Association « ZBOULA »	1 500 €
Association de soutien aux activités culturelles, éducatives et universitaires (ASAC)	1 400 €
Association ARCEL « Aubin d'son »	7 500 €
Association ARCEL « Festival du Menhir »	3 000 €
Association « Nomad'Expo »	1 000 €
Association « Bagad ar Plunv Paün »	500 €
Association « Les Musicastelles »	3 000 €
TOURISME	
Association « Rando'Mée »	1 000 €
Association des Amis du Musée de la Résistance	13 000 €
SPORTS / LOISIRS	
Association Castel Compétition équestres (CCE)	4 000 €
Football féminin (Voltigeurs)	6 000 €
VIE SOCIALE / SANTE	
Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée	18 000 €
Association « La Croix Rouge Française »-Antenne Châteaubriant	2 162 €
Association « Les eaux vives » - Mobil'Actif	9 000 €

Centre d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)	21 000 €
Association « 6 liens de Village »	2 500 €
Association « Club Cœur et Santé »	1 000 €
HABITAT / LOGEMENT	
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	9 650 €
Association pour le Logement des Jeunes au Pays de Châteaubriant	32 000 €
ECONOMIE – EMPLOI	
Comité de la Foire de Béré	30 000 €
Union des commerçants et artisans de Rougé (UAC)	3 500 €
Mission Locale Nord Atlantique	55 426,80 €
Initiative Loire Atlantique Nord	43 630,65 €
Association « L'outil en main du Castelbriantais »	2 000 €
AUTRES	
Association ACIAH	1 000 €
Association « Amicale du Personnel » de la Communauté de Communes	11 000 €
Association « Prévention routière »	500 €
POLLENIZ	18 594 €

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2020 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 5 mars 2020

Le Pré

Alain H



Le Président,

Alain HUNAU

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-212-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020

Communauté de Communes Châteaubriantais

Bureau communautaire du 5 mars 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le cinq mars, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
Mme. Jeannette BOISSEAU		X
M. Rudy BOISSEAU		X
Mme Catherine CIRON		X
Mme Michelle COCHET	X	
Mme Valérie COUÉ		X
M. Bruno DEBRAY	X	
M. Bernard DOUAUD	X	
M. Alain DUVAL	X	
M. Jean GAVALAND	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Serge HÉAS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
M. Noël JOUAN		X
M. André LEMAITRE	X	
M. Jean LOUËR	X	
M. Michel POUPART		X

AR-Préfecture

044-200072726-20200310-212-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-03-2020

Publication le : 10-03-2020



Le Président,

Alain HUNAUT